Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège.

Un peintre fit une chute grave

Un ouvrier peintre était occupé, hier matin vers 10 heures, à repeindre la grille délimitant le square situé derrière la Mairie et faisant face à la rue de l'Hôtel de Ville. Ce dernier était hissé en haut d'une échelle, lorsqu'il allongea le bras pour atteindre la lance terminant l'un des barreaux de la grille. Par malheur, la lance se détacha et, perdant l'équilibre, l'ouvrier tomba sur le sol d'une hauteur de cinq mètres environ.

Ses camarades de travail se portèrent aussitôt à son secours et, comme il se plaignait d'une vive douleur au bras gauche, on le conduisit à la clinique Descarpentries, où le praticien réduisit plusieurs fractures de l'avant-bras.

Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, le blessé fut reconduit à son domicile. Sauf complications, ses jours ne paraissent nullement en danger. Néanmoins, la victime, M. Robert Bot, demeurant rue des Sept Ponts, à Roubaix, devra observer un repos de six semaines.

Il était occupé par la Société d'entreprises de peinture « La Renaissance », rue de Flandre, à Roubaix.

Halle Flipo Réclame 250 g. Café extra 4.00
3510

UN ACCROCHAGE GRANO PLACE

Un léger accrochage s'est produit, vers 15 heures, à l'entrée de la Grand Place, face au Café de l'Univers, entre la voiture automobile de M. Henri Lécroart, 41 ans, voyageur de commerce, demeurant 144, rue Pierre de Roubaix, et celle de M. Jean Masurel, ingénieur, 26 ans, domicilié 1, rue de Tourcoing. C'est en voulant doubler la voiture de M. Lécroart que ce dernier fréla légèrement le véhicule. Il en est résulté des dégâts matériels presque insignifiants.

Une enquête est ouverte.

UN CYCLISTE FUT RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Un accident qui, heureusement, n'aura pas de suites fâcheuses pour la victime, s'est produit lundi, vers 14 h. 45, à l'angle des boulevards de Paris et de Cambrai. Un ouvrier rattacheur, Henri Carpentier, 26 ans, domicilié 14, rue de la Planche Trouée, à Roubaix pilotant sa bicyclette, remontait le boulevard de Paris en direction du Parc Barbieux.

Il abordait le carrefour précité, lorsqu'il fut pris en écharpe par une automobile venant en sens contraire et qui venait de quitter l'avenue Jean Jaurès. Le conducteur, M. Charles Senez, 59 ans, directeur de tissage à Boussières (Nord), qui voulait emprunter le boulevard de Cambrai, avait mal calculé son virage, qu'il prit roup court, et c'est ainsi qu'il accrocha le cycliste.

Ce dernier fut assez brutalement projeté sur la chaussée et il fallut le relever pour le transporter au Café du Parc, où il reçut les soins de M. le docteur Delelis. Le praticien releva une plaie contuse à la tempe gauche, ainsi qu'une coupure profonde du cuir chevelu. Après avoir pansé les blessures, le docteur ordonna un repos d'une quinzaine de jours à la victime, dont l'état ne présente aucun caractère de gravité.

Une enquête est ouverte afin d'établir les responsabilités de cet accident, dont une grande part incombent à l'automobiliste qui, d'après les premiers renseignements recueillis et les déclarations des témoins, aurait dû laisser le passage libre à M. Carpentier.

Clinique Dentaire MOUSSALLI
98 Rue du Collège 93 — Roubaix
Extraction avec piqûre : 5 Frs
Extraction au NOVOL : 15 Frs

ENTRE FRÈRES

Un engagé volontaire actuellement en congé libérable, Albert Colleville, 33 ans, domicilié 5, rue Fulton, s'est pris de querelle avec son frère Eugène Colleville, 35 ans, demeurant rue de l'Industrie, Fort Briet.

Le premier nommé s'emporta et cria de telle façon qu'il attira l'attention de nombreuses personnes et, en peu de temps, une vingtaine de badauds se trouvaient réunis. L'agent de police Omer Claisse, secrétaire adjoint au 2e arrondissement, dut intervenir pour ramener le calme et il rédiga procès-verbal pour tapage injurieux, à la charge d'Albert Colleville.

MALAISE AU BUREAU DE CHOMAGE

S'étant rendue au pointage journalier à la Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice, hier matin, Mme Marguerite Duponchele, 45 ans, domiciliée 102, rue de la Guinguette, cour Vandorpe, 10, fut prise de malaise et s'affaissa sur le parquet. On se porta aussitôt à son secours et on la conduisit chez M. le docteur Faidherbe, qui habite à proximité.

Après un sérieux examen de la patiente, le praticien déclara que la syncope était consécutive à une grande faiblesse générale de la malade. Après avoir reçu les premiers soins, Mme Duponchelle a pu regagner son domicile par ses propres moyens. Son état est sérieux, sans toutefois être alarmant.

COMMERÇANT EN DÉFAUT

Pour ne pas avoir affiché le prix des marchandises exposées et mises en vente contravention a été rédigée à la charge de M. Gaston Knoff, 43 ans, épicier, demeurant 76, rue de Blanchemaille.

A LA MUTUELLE NADAUD

Les commissions se sont réunies sous la présidence de M. Edouard Dubois, réunion à laquelle assistait M. Lucien Noblet, membre d'honneur, qui a pris connaissance avec intérêt de la situation financière de la Caisse Primaire et des résultats du 1er semestre de son fonctionnement, faisant la comparaison avec les dépenses de la section mutualiste. Il félicite le Conseil d'administration de ses travaux éducactifs et pratiques, en souligne la haute portée morale, sûr garant de la vitalité de la Mutuelle Nadaud.

Passant à l'examen du placement des fonds sociaux et après échange de vues, M. Noblet approuve les suggestions du Comité d'Etudes financières, rend hommage à la commission de contrôle permanente de la Caisse Primaire qui travaille avec méthode et donne des situations trimestrielles qui permettent d'en suivre la marche.

Il a été enregistré avec faveur que les enfants des sociétaires s'inscrivent automatiquement au moment de leur immatriculation aux Assurances Sociales.

Il est rappelé aux mutualistes assurés sociaux qui ont exprimé le désir de donner leur affiliation à la Caisse Primaire de la Mutuelle Nadaud et qui se sont vue refusé leur mutation lors de notre création, qu'ils peuvent faire la changement dans le trimestre civil qui suit leur anniversaire de naissance à la condition toutefois qu'ils aurent fait un stage de 2 ans dans la caisse où ils sont encore affiliés.

A cet effet des demandes de mutation sunt à leur disposition au siège.

Au sujet de la transaction amiable proposée à l'ancienne caisse et dont le dossier a été transmis à M. le Ministre du Travail, la commission décide de réclamer la part lui revenant des fonds non employés de la Caisse de Réassurance de l'Union Départementale. Ces fonds appartenant aux assurés sociaux ne peuvent en aucun cas servir à combler une gestion déficitaire de l'Union.

UNION DÉPARTEMENTALE

Les commissions se déclarent à nouveau d'accord avec les protestataires en ce qui concerne l'ordre du jour qui a été voté à l'assemblée générale du 18 mars 1934, à savoir que toutes les responsabilités devront être recherchées et des sanctions prises pour empêcher le retour des illégalités mentionnées dans le rapport de M. le Ministre du Travail pour sauvegarder l'épargne des assurés sociaux.

Une assemblée extra-statutaire aura lieu à l'Hippodrome de Roubaix, sous la présidence de M. Fernand Motta, président d'honneur, un mois après l'assemblée de l'Union Départementale qui est annoncée pour courant juillet. Les délégués rendront compte de leur mission et l'assemblée sera appelée à prendre toutes decisions utiles.

A cet effet, il serait souhaitable qu'un résumé des travaux de la commission d'épuration soit envoyé à chaque société de Secours Mutuels pour permettre aux délégués de discuter en toute connaissance de cause les points qui pourraient leur paraître défictueux et préjudiciables aux véritables intérêts des mutualistes dont ils ont la charge.

Avis aux retraités. — Il est rappelé aux intéressés que le paiement de la retraite du premier semestre 1934 aura lieu dimanche prochain 24 juin, au siège, de 10 h. à midi. Ceux qui pour un cas de force majeure ne pourraient se présenter, peuvent se faire remplacer par un membre de leur famille muni du livret de sociétaire.

LA GRÈVE DES MARBRIERS ET DES TAILLEURS DE PIERRE

Nous avons annoncé, dans notre édition du dimanche, que les marbriers et tailleurs de pierre occupés dans les entreprises roubaisiennes avaient décidé de ne pas reprendre le travail, hier lundi, par suite d'une baisse de 50 centimes sur le salaire horaire imposée par les patrons.

Le mouvement de protestation contre cette décision a été suivi par la presque totalité des ouvriers et, sur huit entreprises que l'on compte en notre ville, sept d'entre elles ont dû fermer leurs portes, les travailleurs n'ayant pas repris leurs occupations lundi matin. Seule, la firme Louviaux, 37, rue de l'Alma, qui a décidé de ne pas toucher aux salaires, n'est pas atteinte par le conflit.

Les grévistes sont au nombre de 25, se décomposant comme suit : 19 ouvriers marbriers et 6 tailleurs de pierre et ils appartiennant aux maisons Veuve Fournier, place Chaptal ; Destrebecq, 22, place de la Liberté ; Delescluse, 305, Grande-Rue ; Gikière, 2, quai de Lorient ; Strobbe, 228, Grande-Rue ; Dheedene, 42, rue de Cartigny ; Brinkhulsse, 141, rue Daubenton, dont la spécialité consiste en la construction de monuments funéraires. On ne compte que deux ouvriers ayant continué le travail. Aucun incident n'est à signaler et la situation générale est très calme.

VISITEZ LES GROTTES DE HAN
(Belgique) la plus grande curiosité naturelle de l'Europe, centre Ardennes pittoresques, proximité frontière. Réduction sociétés : écrire 8 jours d'avance Direction Han-sur-Lesse. Réduction scolaire : 50 % sans préavis.
4018

Délivrance de laissez-passer aux automobilistes étrangers

La chambre de commerce de **Roubaix** nous communique :

« A l'occasion des fêtes organisées pendant les « Semaines de Paris », des facilités exceptionnelles ont paru susceptibles d'être accordées, avec le concours des associations de tourisme françaises, aux automobilistes et motocyclistes qui ne seraient pas pourvus, pour leur véhicule, d'un titre d'importation temporaire.

» Ces facilités consisteront dans la délivrance par la douane, **gratuitement et sans caution**, de laissez-passer valables **jusqu'au 15 juillet 1934.**

» Elles seront réservées aux automobilistes et motocyclistes venant des pays limitrophes de la France (Grande-Bretagne, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie et Espagne) avec un véhicule immatriculé dans l'un de ces pays.

» De leur côté, les départements des Travaux publics et de l'Intérieur ont décidé que ces touristes seraient exceptionnellement dispensés de la production des pièces internationales prévues par la convention du 24 avril 1926. Leur admission et leur circulation en France seront autorisées au vu des pièces nationales dont ils doivent être titulaires dans leur pays (permis national de conduite et permis de circulation analogue à la carte grise française ».

Restauration de la chaussée pavée rues de Rome et de Solférino

Considérant qu'en raison des travaux de remaniement de la chaussée pavée :

1° rue de Rome (partie comprise entre les rues de Mouvaux et de Solférino);

2° rue de Solférino (partie comprise entre les rues d'Italie et de Rome)

Il y a lieu de prendre toutes mesures utiles afin de prévenir tout accident et faciliter ainsi l'exécution dedits travaux.

M. J. Lebas, député-maire a pris l'arrêté suivant :

« La circulation des voitures et cycles de toutes sortes est interdite du 18 juin au 13 juillet 1934 inclus : rue de Rome (partie comprise entre les rues de Mouvaux et de Solférino); rue de Solferino (partie comprise entre les rues d'Italie et de Rome).

« Pendant ce laps de temps, la circulation sera déviée par les rues Cuvier et de Naples, d'une part, et les rues d'Italie et de Naples, d'autre part ».

FÊTES DU PILE, SARTEL ET TROIS-PONTS

Le comité du Sartel fait savoir que les échos des préparatifs de la fête dans leur secteur ont excité parmi les habitantsune curiosité très grande et fort bien accueillie. Depuis des mois d'inlassables personnes ont élaboré un plan minutieusement conçu et à ce jour c'est chose faite. Il faut souhaiter le beau temps pour obtenir le succès demandé.

Les amateurs de pédales pourront se satisfaire le dimanche 24, de 9 h. à 12 h. au carroussel cycliste, gare de Roubaix-Wattrelos.

Deux concerts apéritifs auront lieu, place du Sartel par la musique de Wardcoing et angle boulevard Beaurepaire et Molière par l'infatiguable Jazz Franco-Italien.

L'après-midi Fête nautique par l'aviron de Roubaix. En dehors du cortège de musiques et du carnaval d'été des trois quartiers, les troiteurs pourront les admirer une fois de plus aux emplacements suivants où seront installés les jurys extrémité rue de Leers, gare Roubaix-Wattrelos et angle boulevard de Beaurepaire et Molière.

Le soir grand feu d'artifice place du Sartel et bal roulant dans tout le secteur par le Jazz Franco-Italien. Le comité fait appel aux forains et bradeurs ainsi qu'aux jeunes filles pour la vente de fleurs. S'inscrire au plus tôt au siège du Comité 162, boulevard de Beaurepaire.

FÊTES DU PILE-SARTEL-TROIS-PONTS

Le comité avise les forains que les places seront distribuées le mercredi 20, à 3 h., place Carnot (place du Pile).

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le contingent à incorporer en octobre 1934 comprendra les jeunes gens nés du 1er avril au 31 octobre 1913.

En conséquence, les familles dont le soutien sera incorporé à cette date et qui ont l'intention de réclamer à leur profit l'allocation journalière, sont invitées à déposer leur demande d'urgence à la mairie, 2e étage, bureau militaire.

Le nombre des allocations à attribuer étant limité à 12 % du contingent, en vertu de la loi du 23 décembre 1933, les dossiers établis après le 13 juillet seront écartés si le pourcentage est atteint, quelque intéressante que soit la situation.

Il est rappelé aux familles des réservistes qu'elles doivent, sous peine de forclusion, déposer leur demande dans les quinze jours de la réception de la carte postale avis (carte blanche).

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours alloués pour le semaine du 10 au 16 juin. — Chômeurs à 7 fr. : 4.392 ; chômeurs à 4 fr. : 706 ; conjoints à 4 fr. : 1.128 ; ascendants à 4 fr. : 47 ; mineurs à 3 fr. 50 : 2.486, soit un total de 8.759 personnes pour une somme globale de 318.913 fr. 50.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la Ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 3 au 9 juin, se sont élevées à 12.576 fr. 96.

« Avec l'AUTOBRASSEUR, on réussit toujours ». 566

Sociétés et Comités

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Pour la 14e fois l'Orphéon des Anciens Combattants et Soldats, se rendra à la « Reine des Plages » les 28, 29 et 30 juillet 1934 (Fête des Fabricants).

Cette belle excursion annuelle obtenant toujours un très gros succès, les personnes qui désirent accompagner nos anciens dans ce voyage sont priées de se faire inscrireau plus tôt au siège, Café Dubus, 41, rue du Chemin de Fer, Roubaix, téléphone 328.53.

Départ samedi 28 juillet à 7 h. ou à 14 h. du siège dans de confortables autocars (sièges rembourrés et face à la route). Retour à Roubaix lundi soir. Prix du voyage, 85 fr. Les excursionnistes ont la faculté de faire le voyage en chemin de fer pour le même prix.

Départ en chemin de fer dimanche matin et retour lundi soir. Prix, 70 fr. Tout est compris dans ces prix : autocar ou chemin de fer, repas, boissons, chambre dans un hôtel de 1er ordre, taxes et pourboires.

La société à en outre obtenu, pour ses excursionnistes, 50 % de réduction au Théâtre Royal, Kursaal, Palais des Thermes, Panorama de l'Yser, Excursions en mer.

SOCIETE DES DECORES DE LA MEDAILLE MILITAIRE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Le président prie instamment les membres qui pourraient se rendre libres, de vouloir bien assister aux funérailles de M. Placide Réant, vice-président honoraire, membre fondateur de la société, qui auront lieu mercredi prochain 20. Réunion à 9 h. 30 à la Maison de Retraite ,rue de Barbieux, service religieux à 10 h., au Temple, rue des Arts. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lannoy où l'on se réunira à 11 h. 15.

ANCIENS DES 165e ET 365e R. I. — Dimanche à 11 h., s'est tenue l'assemblée trimestrielle des anciens des 165e et 365e R. I., au siège, Café Vancoet, 87, Grande-Rue, sous la présidence de M. Denève, entouré de MM. Henri Cocheteux, vice-président ; L. Ballois, secrétaire ; Henri Lambrecq, trésorier. En ouvrant la séance, le président remercia les membres assidûs aux réunions, puis donna la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

M. Ballois traita ensuite la question de la retraite des combattants. Le secrétaire se tiendra à la disposition des sociétaires les troisièmes dimanches de juillet et d'août, de 11 h. à midi, au siège. La réunion se termina par une tombola.

ASSOCIATION INSTITUT SÉVIGNE. — L'association organise pour le dimanche 8 juillet, une excursion à Knocke-sur-Mer. Le coût du voyage est fixé à 13 fr. pour les amicalistes et leurs parents, et à 17 fr. pour les amis de l'école. Le nombre de places étant limité, les personnes désirant y participer peuvent se faire inscrire le vendredi 22 juin, à l'école, 2, rue des Champs, de 18 h. 30 à 20 h.

AMICALE OLIVIER DE SERRES. — Le Comité rappelle que c'est dimanche 1er juillet qu'aura lieu l'excursion à l'Enclus. Les amicalistes qui ne se sont pas encore fait inscrire sont priés de le faire au plus tôt. Coût de l'excursion, 9 fr. pour les amicalistes en règle avec la trésorerie. — 11 fr. pour les parents et amis des amicalistes.

Les inscriptions sont reçues à l'école ou chez les membres du Comité jusqu'au 25 juin.

CERCLE MILITAIRE DE ROUBAIX. — Le Président rappelle que le XIVe Congrès national des Officiers de réserve aura lieu à St-Malo du 20 au 24 juillet prochain, et que les membres désireux d'y assister doivent adresser leur adhésion avant le 20 juin à MM. les Commissaires généraux du XIVe Congrès, Caserne Rocabey à St-Malo, à moins qu'ils ne préfèrent passer par l'intermédiaire du Cercle (voir numéro de l'Officier de Réserve du mois de mai 1934). Prendre tous autres renseignements au siège, 72, rue de la Gare, à Roubaix.

MÉDAILLES MILITAIRES. — En raison de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu dimanche 24 juin à 10 h. 30 au Foyer des Mutilés, le délai d'inscription pour l'excursion des 28, 29 et 30 juillet à Paris et à Fontainebleau, est prorogé jusqu'à cette date, dernière limite. Une permanence se tiendra au Foyer des Mutilés à partir de 10 h. pour noter les dernières adhésions et percevoir le montant de celles antérieurement données et non réglées.

AMICALE LAVOISIER. — Excursion à Ostende en autocar le dimanche 1er juillet. — Inscription dès à présent à l'école et chez les membres du Comité. Amicalistes 12 fr. 50, parents et amis 15 fr. Sur la plage il sera tiré au sort plusieurs déjeuners pique-nique.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir, mardi, répétition générale à 18 h. 45, au local.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

EXCELSIOR-ATHLETIC-CLUB DE ROUBAIX. — Ce mardi, à 18 h. 30, entraînement générale d'athlétisme, notre camarade Le Guchenneo quittant la région, fera ses adieux.

Mercredi, 19 h., séance de culture physique.

Jeudi, 18 h. 30, entraînement d'athlétisme.

Vendredi, 19 h., séance de culture physique.

L'entraînement sera suspendu à partir de jeudi soir, pour permettre la préparation du terrain pour les championnats du Nord qui ont lieu dimanche.

JEUX DIVERS

JEU DE BILLARD AU 690. — Résultat du jeu de billard au 690 de la rue de l'Alma, au café du Cinéma tenu par Agache Léon, le vélo est gagné par M. Gilmé.

CYNOPHILIE

UNE belle DÉMONSTRATION AU CLUB CYNOPHILE ROUBAISIEN

Dimanche devant un public averti et très nombreux se sont déroulées les diverses manifestations organisées par le Club Cynophile Roubaisien et qui eurent un très gros succès.

Les épreuves jugées le matin par M. Oscar Rauwens à la satisfaction des concurrents novices laissant prévoir pour l'an prochain quelques bonnes individualités pour défendre les couleurs du club aux diverses manifestations canines.

Le classement pour les novices s'est établi comme suit : 1. Collage ; 2. Mme Bouche ; 3. Maneim ; 4. Huboux ; 5. Damman ; 6. Olivier.

L'après-midi ce fut le tour des as qua MM. Blonde et Van Meenen, firent le classement comme suit : 1. Dick, à M. Lacombles, 384 fr. 50 (Club Cynophile) ; 2. Diane, à M. Damman, 325 fr. (Club Cynophile) ; 3. Prince, à M. Tant, 327 fr. 50 (Club Roubaisien) ; 4. Tel, à M. Dubar, 321 fr. (Amicale Croix) ; 5. Dnc, à M. Deboq, 316 fr. 50 (Phalempins, à Tourcoing) ; 6. Buq, à M. Boquet, 293 fr. (Club Roubaisien) ; 7. Torn, à M. Prosper, 290 fr. (Crochet Croix) ; 8. Bolly, à M. Derveaux (Crochet Croix).

Le tirage de la tombola donna les numéros suivants :

132 93 372 301 4 109 293 341 350 216 220 164 211 293

Les lots sont à réclamer au siège avant le 17 juillet. Les lots non réclamés avant cette date resteront acquis à la société.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Jules Delville, rue du Fontenoy, 145 ; Alphonse Deleesnyder, rue de France, 123 ; André Viane, rue de la Guinguette, 65 ; Annie Stubbe, rue Richelieu, 41 ; Régine Vuillemin, rue J.-J. Rousseau, 108.

Publications. — Albert Van Daele, manœuvre, rue Ingres, 348 et Solange Vandenbossche, piquûrière, de Croix (N.) ; Jean Dubar, empl. de comm., rue de l'Ouest, 5 et Flore Boudry, confect., de Croix (N.) ; Auguste Dedoncker, dessinateur en tissus, de Croix (N.) et Jeanne Antoine, piquûrière, rue de Lille, avenue Voreux, 19 ; Maurice Herbaux, menuisier, rue Jules Guesde, 173 et Maria Debodenance, piquûrière, rue Jean Macé, 75 ; Henri Bauters, apprêteur, quai de Gravelines, 11 et Marie Demesmaecker, emballeuse, rue Wagram, cour Marengo, 20.

Décès. — Raymond Wisniewski, 5 mois, rue des Longues Haies, 185 ; Placide Réant, 80 ans, rue de Barbieux, 31 ; Marie Békaert, veuve Ochin, 83 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Emile Delgrange, 70 ans, rue de Barbieux, 35.

WATTRELOS

UNE ARRESTATION

Le préposé des douanes Favier, du Crétinier, qui se trouvait en service au pont Lorfèvre, a reçu des coups de Six Henri, 32 ans, 41, rue des Ballons, à Wattrelos, et de Michel Vandenbroucke, 32 ans, rue du Rivage, cour Labbe, n° 4, à Wattrelos. Six, qui s'est présenté à la douane, a été arrêté. Les deux hommes seront poursuivis pour troubles et rébellion.

Fête Nationale du 14 Juillet. — Les débitants de boissons en dehors du Centre qui désirent obtenir les lots en nature offerts par la Ville pour l'organisation des jeux divers sur la voie publique, sont informés que les inscriptions seront définitivement closes mardi 19 juin, à midi. S'adresser au secrétariat de la Mairie, 2e guichet.

Cœcilia du Crétinier. — Ce soir mardi 19 courant, à 19 h. 30, répétition générale au rège, café Deroo, en vue de la fête des écoles.

Etat Civil. — Naissances : Albert Vandebrouck, rue des Trois-Pierres, 304 ; Robert Duhaut, rue du Tilleul, 86 ; Bernard Russchaert, rue Carnot, 10.

Publication : Charles Vereecken, rentier, rue Jean-Jaurès, 48, et Marie Moreau, rentière, boulevard Caraman, 5, à Denain.

Décès : Maria Boulanger, veuve Hellin, 78 ans, rue des Poilus.

CROIX

Accident du travail. — L'ouvrier Paul Béghin, demeurant à Roubaix, 127, rue du Grand-Chemin, au cours de son travail, s'est coupé au majeur droit ; 15 jours de repos.

Etat Civil. — Publications : Deschemaker Gérard, empl. à Tourcoing, et Corbeaux Madeleine, bonnetière, rue de la Makellerie, 16 ; Gorczak Joseph, confectionneur, et Skallowski Wladislawa, confectionneuse, 29, rue de la Limite ; Allart André, garagiste, rue de l'Amiral-Courbet, 110, et Debaisieux Aix, s. pr., rue de la Blanche-Porte, à Guignies (Belg.).

WASQUEHAL

Mauvaise piqûre. — A la Filature du Nord, l'ouvrière Madeleine Vanbelle, âgée de 38 ans, demeurant cité de Saint-Gobain, à Wasquehal, s'est fait une piqûre avec un morceau de garniture de carde, en ramassant du déchet. Pour plaie infectée au pli de flexion du majeur gauche, la blessée devra prendre un repos de 12 jours.

En vertu d'un extrait de jugement. — Les gendarmes de Roubaix, en tournée à Wasquehal, ont mis en état d'arrestation le nommé André Delfortrie, demeurant 6, rue Pasteur, à Wasquehal, qui doit purger une peine de vingt jours de prison à la suite d'un jugement du tribunal correctionnel de Lille, pour fraude en douanes. Il a été conduit à la gendarmerie de Roubaix en attendant d'être transféré au Parquet de Lille.

Les grandes fêtes de bienfaisance du Capreau. — Le comité des fêtes annuelles de bienfaisance du quartier du Capreau, vient d'arrêter définitivement le programme des festivités qui se dérouleront prochainement dans le quartier.

Journée du samedi 7 juillet : A 15 h., grande braderie dans les rues Alexandre Dubois, de Roubaix, L. Michel, Coll et Ch. Colomb; A 19 h., ouverture de la fête foraine.

Journée du dimanche 8 juillet : grande fête foraine, jeux et attractions de toutes sortes; jeux divers au profit des « Petits ménages », dans les cafés adhérents à la fête, chez Courtois et chez Vve Mille, grands jeux de dés, avec 100 fr. de prix; chez A. Albert, rue Ch. Colomb, grand jeu de boules à la platine, 100 fr. de prix. A 15 h., Au Petit Cottignies, réception de l'Harmonie La Jeune France, par le comité des fêtes. Défilé par les rues du nouveau quartier. A 16 h., dans les jardins de M. Victor Décottignies, ovations aux présidents et concert par l'Harmonie La Jeune France. A 20 h., dans la nouvelle salle des fêtes rue de Roubaix, grand bal organisé au profit de l'Œuvre des Petits ménages. Distribution monstre de cotillons.

Journée du lundi 9 juillet : continuation des jeux, dans les cafés. Distribution de friandises aux enfants des écoles du quartier. A 13 h., prise en auto des vieillards des Petits ménages du Centre. A 13 h. 30, réception des vieillards du Centre, par le comité des fêtes. A 14 h., à la nouvelle salle des fêtes du Capreau, sous la présidence de M. Détailleur, maire, grand banquet, offert aux Petits ménages de la commune. A l'issue du banquet, distribution de bons de denrées aux « Petits ménages ».

Le dimanche 15 juillet, à 11 h., tirage de la tombola gratuite offerte aux porteurs du programme officiel des fêtes, au café Belle Vue, angle des rues de Mulhouse et Alexandre Dubois, 1er lot : une superbe bicyclette et une multitude d'autres lots de valeur. Les lots sont exposés et seront distribués chez Mme Vve Mille, rue Clémentine Durieux.

Etat civil. — Naissance : Gilbert Legentil, rue Louise Michel, 90.

A l'Amicale du Capreau. — Les répétitions de la clique de clairons et trompettes reprendront aujourd'hui mardi, à 19 heures, sous la direction de M. Verpoort, à la salle Vandewalle, rue Christophe-Colomb, et le comité compte sur la présence de tous les élèves. Samedi 23 juin, à 19 h. 30, répétition des gymnastes à la salle Besson, rue des Ecoles, pour la formation de section du concours de Boulogne-sur-Mer du 29 juillet.

Avis aux mamans. — Ce mardi, à 15 h., consultation des nourrissons à la salle des fêtes de la mairie.

Gymnastique « L'Espérance ». — Entraînement obligatoire demain mercredi ainsi que vendredi, à la salle de la rue Ferrer. Pupilles à 19 h., adultes à 20 h.

LANNOY

Mort de M. Placide RÉANT

On nous annonce la mort de M. Placide Réant, décédé le 17 courant, à la maison de retraite des Hospices de Roubaix, à l'âge de 80 ans.

Le défunt était administrateur des Hospices de Lannoy depuis 1919; il avait été conseiller municipal à Lannoy de 1919 à 1929 ; ancien maréchal des logis de gendarmerie à Lannoy de 1898 à 1902; ancien receveur buraliste à Lannoy, de 1905 à 1929 ; il était également membre de la Société des médaillés militaires de Roubaix.

Ses funérailles auront lieu demain mercredi, à 9 h. 30, au Temple évangélique de la rue des Arts, à Roubaix. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lannoy.

FLERS

Mauvaise coupure. — Paul Henssens, demeurant rue Henri-Ghesquière, à Flers-les-Lille, occupé comme manœuvre au chantier Clermont Bonte, rue Jean-Jaurès, s'est coupé à la main droit en nettoyant une feuille de tôle métal ; 12 jours de repos.

Succès scolaire. — Ecole de filles rue Jules-Guesde (directrice: Mlle Malfait) : 12 jeunes filles reçues au certificat d'études primaires.

Ginette Watteau, Marie Wiart, Claire Kinck, Jeannine Crucq, Yvette Bossut, Madeleine Thuillier, Madeleine Six, Henriette Hallez, Jeanne Dujardin, Odette Dumortier, Marie-Louise Dhalluin, Ducatillon Maure.

A l'école de filles de la rue Gambetta (directrice: Mlle Leroy), 23 jeunes filles furent reçues : Odette Balenghien, Geneviève Broucke, Yvonne Carette, Germaine Delbecq, Georgette Demasnière, Madeleine Dequiens, Madeleine Descamps, Georgette Desrumaux, Suzanne Destombes, Jacqueline Dewadder, Denise Duries, Odette Fosati, Sylviane Frère, Odette Fruleux, Geneviève Gaillard, Micheline Hugue, Gisèle Katona, Marcelle Launay, Eloise Locquet, Sophie Luciow, Emilienne Marissal, Jacqueline Samyn, Marie-Louise Verhemme.

Chômeurs complets. — Le paiement des allocations aux chômeurs complets admis pour la période du 11 au 17 juin aura lieu aujourd'hui 19 juin, à 11 h. 15, à la mairie, pour la section du Bourg ; à 17 h. 15, pour la section du Breucq, au bureau annexe, rue Jean-Baptiste-Bonte.

Pointage des chômeurs partiels à 11 h. 45 à la mairie ; à 14 heures, pour le Breucq. Prière aux chômeurs partiels de remettre leur feuille de chômage de la semaine du 11 au 16 juin.

Pour le Breucq, à 14 h. 30, inscriptions des demandes de secours en chômage, pour les chômeurs complets, prière de se munir du livret de famille, d'un certificat d'emploi visé par l'office de placement, 171, boulevard de la Liberté, à Lille.

LEERS

Encore la fraude. — Les douaniers des brigades de Leers-gauche et du Grimonpont ont arrêté Georges Taffeirin, charpentier en fer, domicilié 51, rue de la Vignette, à Lille, et Jean Levriez, demeurant 79, rue Saint-Sauveur, à Lille, qui étaient porteurs de 17 kilogs de tabac étranger. Ils ont été conduits à Lille par les soins de la gendarmerie de Wattrelos.

Le concours des jardins. — Nous avons annoncé le concours de jardins que le Conseil municipal a doté de 600 fr. de prix. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 5 juillet, dernier délai, chez M. Emile Pottier, adjoint au maire, demeurant 7, rue Victor Hugo, et la visite des jardins se fera les samedi 7 et dimanche 8 juillet avec la participation au jury de membres du Cercle horticole de Wattrelos.

Cartes de pain. — Les personnes s'approvisionnant en Belgique sont informées que les carnets de tickets doivent être renouvelés avant le 1er juillet.

Certificats d'études primaires. — Neuf élèves de l'école publique des filles de la rue de la Mairie ont passé avec succès le certificat d'études primaires. Ce sont : Mlles Louise Accart, Denise Leveugle et Héléna Pauwels, avec la mention bien ; Raymonde Duhem, Félicie Deireux, Paulette Margry, Jeanne Delannoy, Agnès Bednar, Claire Desplechin.

Les élèves de l'école publique des garçons concourront le lundi 25 juin.

La réunion trimestrielle des Mutilés. — La réunion trimestrielle du groupe des Mutilés et Réformés de guerre aura lieu le dimanche 24 juin, à 18 h., au siège, Café Détremmerie, 1, place de l'Eglise.

Pointage des chômeurs. — Aujourd'hui mardi, à 18 h., à la mairie.

La Saint-Vaast au concours de Marquette. — La société de gymnastique St-Vaast a participé le dimanche 17 juin, au concours de l'Union de Flandre, à Marquette, et a'est couvert de lauriers. La section des pupilles, en catégorie C de la division d'excellence a remporté un prix d'honneur et la fanfare, également un prix d'honneur en division supérieure.

Etat Civil. — Naissances. — Michel Broux, rue du Dépôt, 43 ; Annie Bourel, rue Joseph Leroy, 43.

Publications. — Jules Dubus et Marlette Sory, à Néchin (Belgique).

Contre la Soif, CLACQUESIN désaltère
9445

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85
DÉPOT DE VENTE : 14, rue Fidèle-Lehoucq

LE 10e ANNIVERSAIRE DU GROUPE DES ANCIENS COMBATTANTS DES QUARTIERS CROIX-ROUGE-MARLIÈRE

SA CRÉATION

Dans les premiers jours de 1924, quelques anciens combattants, désireux de renouer les liens de bonne camaraderie qu'ils avaient contractés sur les champs de bataille, envisagèrent de créer un groupement qui réunirait tous les anciens combattants du quartier et dont le but principal serait précisément cette union des tranchées sous la devise de l'U.N.C.

Sans perdre de temps, une première réunion fut fixée au 13 janvier 1924, dans une petite salle du café Doutement, 16, place de la Croix-Rouge, où se retrouvèrent les premiers organisateurs qui étaient : MM. Dupret, Vandercamer Albert, Liétar Jean, Dubois Louis, Wagnon André, Meurant Gaston, Caelbecke Emile ; M. Flament, président, et le secrétaire du groupe des Plats avaient bien voulu assister à cette première réunion afin de conseiller ces bonnes volontés et les guider vers le succès ; le groupe de la Croix-Rouge était né et prendrait bientôt place parmi ses semblables.

Décidés, ne reculant devant aucun effort, ces pionniers de la première heure eurent tôt fait de solidifier leur initiative et l'installation officielle, admirablement secondée d'ailleurs, fut faite le jeudi 15 mai 1924, par les soins de M. Dewambrechies, président du Cercle des sous-officiers, délégué de la Fédération, qu'accompagnaient MM. Vandamme, président du groupe des mutilés, Tarel, Parent et Volt. C'est au cours de cette assemblée mémorable que fut constituée la première commission, qui devait donner au groupement la possibilité et les moyens de se tracer une place dans notre Fédération de Tourcoing. Sa composition fut la suivante : MM. Dupret, président ; Liétar Jean, secrétaire ; Gaston Meurant, trésorier : Vandercamer Albert, Wagnon André, Calbecke Emile, Dubois Louis, Berte Jean, Casaert Joseph, Scalbert Georges, Galliez Joseph, Lemahieu Albert, Marthe Georges, Destombes Jules et Holvoet Albert, commissaires.

Le jeune groupe de la Croix-Rouge s'en fut alors vers ses belles destinées, débutant avec une quarantaine d'adhérents, mais cet effectif, sous l'habile direction de M. Dupret, eut tôt fait de s'élever : le local jusqu'alors occupé devint trop petit et l'on vit à chaque réunion une certaine quantité d'adhérents s'installer au long des escaliers et jusque dans la salle de café, au rez-de-chaussée. Cette situation ne pouvait durer, car de nouveaux éléments venaient accroître sans cesse la difficulté des assemblées ; il fallut donc solliciter l'utilisation de la salle des fêtes de la rue de la Potente, où se donnèr